LE TOURNOI RÉGIONAL DES MINI – POUSSES

**REGLEMENT SPORTIF**

**Article 1 – Définition**

Le Tournoi Régional des Mini-Pousses regroupe les catégories poussins, poussines, benjamins, benjamines 1ères et 2ème année, provenant des 6 départements de la région Centre – Val de Loire.

Les catégories d’âge : B1, B2, P0, P1 et P2.

La possession de la licence fédérale avec la mention << certificat médical présenté >> est obligatoire, elle pourra être loisir ou compétition.

Elle sera présentée au juge-arbitre au moins 30 minutes avant le début de la compétition. Aucune inscription ne sera acceptée sur place et les personnes inscrites ne seront prises en compte qu’après le paiement :

* Le coût de l’engagement est fixé à 3€/enfant.

**Article 2 – Déroulement
ATTENTION compétition de 14h à 18h**

La journée débutera par le tournoi << loisir >>, les joueurs évolueront dans leur catégorie d’âge dans la mesure d’un minimum de 4 inscrits dans la catégorie concernée, sinon ils réaliseront la compétition dans la catégorie supérieure, avec néanmoins une remise de récompenses dans leur catégorie.

Un tableau Poussins 1, Poussins 2, Benjamins 1 et Benjamins 2 auront lieux.

Idem pour les féminines avec un tableau poussines et un tableau benjamines.

se tiendra le tableau << licenciés compétition >>. Il se décomposera en 4 tableaux : 1 tableau poussins 1, 1 tableau poussins 2, 1 tableau benjamins 1 et 1 tableau benjamins 2.

Les participants des tableaux << loisir >> du matin pourront participer au tournoi << compétition >> mais dans ce cas leur licence passera de << loisir >> à <<compétition >>.

Idem pour les féminines avec un tableau poussines et un tableau benjamines.

Les participantes du matin auront la possibilité de rejouer l’après-midi mais là aussi leur licence passera du statut << loisir >> au statut << compétition >>.

**Récompenses**

Les 4 premier(e)s de chaque catégorie seront récompensés.